



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-016

Séance du jeudi 23 février 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-trois février à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 24

Ayant pris part à la
délibération : 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Monsieur Éric THIELE (*suppléant*), Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE.

Excusées donnant procuration : Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Françoise HOULES donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC donnant procuration à Madame Nathalie FABRE, Madame Anna CALS donnant procuration à Madame Isabelle SOULET.

Excusés : Madame Ambre SOULARD, Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Frédéric GAU, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Dispositif « Micro-Folie » : Candidature à l'appel à projets – Demande de subvention auprès de l'Europe – LEADER et de l'État – DETR 2023

Monsieur le Président informe l'assemblée que la Communauté de Communes souhaite répondre à l'appel à projets « Micro-Folie » soutenu par l'État et supervisé par le Ministère la Culture. Le dispositif « Micro-Folie » consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant. Implantée au plus proches des habitants, cette plateforme culturelle de proximité est un véritable outil au service de l'accès à la culture.

Le choix de la Communauté de Communes s'est porté sur une « Micro Folie » mobile avec comme base d'implantation la médiathèque à Lomers et en itinérance à l'Espace de Vie Sociale à Terre-de-Bancalié, au cinéma à Montredon-Labessonnié et à la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois.

L'investissement comprend l'achat de la « Micro-Folie » mobile, un espace de réalité virtuelle et l'aménagement de la médiathèque à Lomers. Au titre de la DETR 2023, le montant de la subvention attribuée ne pourra dépasser 80 % des dépenses d'investissement hors taxes.

Plan de financement prévisionnel :

INVESTISSEMENT

	DÉPENSES		RECETTES
Musée numérique	39 286 €	Etat-DETR	41 614,00 €
Aménagement médiathèque	12 731 €	CC Centre Tarn	10 403,00 €
TOTAL	52 017 €		52 017,00 €

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement comprennent un poste Équivalent Temps Plein (ETP) dédié au dispositif et divers frais. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER et peut prétendre au financement suivant : 64 % des dépenses éligibles (coût salarial, transport, abonnement « Micro-Folie » frais de matériel et frais de structure à hauteur de 15 % du coût salarial).

Plan de financement prévisionnel :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Année 1	Année 2 et 3	RECETTES	Année 1	Année 2 et 3
frais de matériel	- €	1 000 €			
Frais de transport (location et déplacement)	1 000 €	1 000 €	LEADER	27 872,00 €	29 152,00 €
Agent 1ETP (brut mensuel : 2 100 €)	37 000 €	37 000 €	CCMAV	4 000,00 €	4 000,00 €
Frais de structure	5 550 €	5 550 €	CCCT	11 678,00 €	12 398,00 €
Cotisation Micro Folie	- €	1 000 €			
TOTAL	43 550,00 €	45 550,00 €	TOTAL	43 550,00 €	45 550,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de répondre à l'appel à projets, d'approuver les plans de financements prévisionnels susvisés et de solliciter les subventions les plus importantes possibles auprès de l'Europe – LEADER et de l'État – DETR 2023.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Nathalie BARTHÉLEMY

